



SEMINAIRE- CROISIERE, 7-12 mai 2020

FORMATION DE 20 HEURES certifiée par l'organisme de formation CNPM

Droit à la médiation en Europe

**Facilités et difficultés d'application de la Directive européenne de 2008
relative à l'accès à la médiation en Europe**



7 mai 2020 : Strasbourg
Rencontre avec les institutions européennes : 5h



11h-13h Conseil de l'Europe

Film sur le Conseil de l'Europe,
Entretiens avec les agents et les médiateurs du Conseil de l'Europe

13h Déjeuner au Salon Bleu du Conseil de l'Europe

15h Visite du Parlement européen



Film sur le Parlement,
Entretiens avec des membres de la Commission de Venise.

20h Dîner à Strasbourg

Du 8 au 11 mai

Comment mettre en place un véritable droit à la médiation ? (12h)

8 mai : 3h de formation

13h : Embarquement sur le bateau Lafayette de CroisiEurope

13h30 : Déjeuner à bord

Après-midi : 15h30-18h30 (à bord 3h de formation)

15h30-16h

Mots d'accueil :

Guy Canivet, *Premier président honoraire de la Cour de cassation, ancien membre du Conseil Constitutionnel, Président d'honneur de GEMME*

Béatrice Blohorn-Brenneur, *présidente de chambre honoraire, présidente de GEMME-France et de CIM, ancienne médiatrice du Conseil de l'Europe.*

Gilles Lopez, *ancien Bâtonnier, avocat au Barreau de St Etienne, président de la CNPM*

15h30-15h45 : Réponses aux questions.

Présentation des participants des différents pays et de France,

16h-18h30 : Deux groupes : initiation et perfectionnement

1° Groupe initiation 16h-18h30

Panorama général des MARC, Médiation et conciliation

François Staechele, *Magistrat honoraire, médiateur, webmaster de GEMME et de CIM*

Film sur la médiation et commentaires, **Bertrand Delcourt**, *Avocat et médiateur, formateur en médiation*

2° Groupe perfectionnement 16h-18h30

16h- 17h45 Les différentes applications européennes

- **Expérience judiciaire française :**

- **La Médiation familiale préalable obligatoire**, **Anne Gongora**, *président de chambre à la cour d'appel de Paris*

- **La médiation administrative.** **Philippe Gazagnes**, *président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand et référent national médiation pour les juridictions administratives,*

- **17 :45-18 :30 Pratique italienne : La première séance de médiation préalable obligatoire, la jurisprudence et les statistiques**, **Chiara Giovanucci-Orlandi**, *Professeur à l'Université de Bologne*

Samedi 9 mai : 9h à 13 h (4h de formation)

- **9 :00 – 11 :00 2 groupes séparés : initiation et perfectionnement**

- 1° Groupe initiation 9 :00-11 :00

- La souffrance en justice le rôle du juge, la gestion des émotions en médiation Du passage des positions aux besoins et intérêts,

- Béatrice Brenneur, magistrat honoraire, ancienne médiatrice du Conseil de l'Europe, présidente de GEMME et de CIMJ, auteur de plusieurs livres sur la médiation, médiateur*

- 2° Groupe perfectionnement 9 :00-11 :00

- Le droit à une médiation de qualité :

- 1. 9 :00- 9 :45 Le savoir-faire du médiateur : **Eric Battistoni**

- Comment savoir ? Les différentes approches

- Comment faire ? Le questionnement.

- 2. 9 :45-10 :15 Le choix du médiateur

- La liste des médiateurs européens,

- L'éthique du médiateur, **Gilles Robert Lopez**, ancien Bâtonnier de Saint-Etienne, Président de la CNPM

- 3. 10 :15-11 :00 Comment évaluer une médiation ? Questionnaire de satisfaction des médiés,

- Jean-Luc Truelle, Professeur honoraire de neurologie, expert judiciaire honoraire et médiateur*

- **11 :00-13 :00 - Réunion des deux groupes initiation et perfectionnement**

- 1- 11 :00-13 :00 Droit à l'accès à la médiation

- 11:00- 11 :45 De l'accès à la médiation au droit à la médiation : des outils de la CEPEJ pour y conduire, **Jean Mirimanoff**, magistrat honoraire, médiateur assermenté, auteur de nombreux ouvrages.

- 11 :45-12 :30 Droit à la médiation dans les juridictions : le cas du Tribunal de Grande instance de Créteil et la cour d'appel de Paris, **Fabrice Vert**, premier vice-président au Tribunal de Grande Instance de Créteil et **Anne Gongora**,

- 12 :30 – 13 :00 Rôle de l'avocat, **Bertrand Delcourt**

- L'accompagnement de l'avocat à la médiation

- 2- 11 :00-13 :00 L'éthique du médiateur : Atelier sur l'éthique du médiateur (15 participants maximum), **Michèle Weil-Guthmann**, magistrat honoraire, médiatrice :

- Tirer le meilleur parti de la médiation : liberté, ordre public, confidentialité, neutralité et autres questions délicates., à travers des situations pratiques choisies par les participants ou l'animateur.. (1h30)

10 mai : 9 :00 à 13 :00 : (4 h de formation)

Les deux groupes réunis : de 9h à 13h

- De 9 :00 à 10 :00 L'avant médiation

9 :00 à 9 :30 - Travailler la préparation et la stratégie à mettre en place, *Gabrielle Planès*, ancienne présidente de l'ANM, médiatrice et formatrice en médiation

9 :30 à 10 :00 Atelier animé par *Myriam BACQUÉ* :

L'utilité des documents préparatoires à la réunion plénière de médiation : Comment aider les médiés et leurs conseils à préparer leur médiation en amont pour réussir le jour J ?

- 10 :00 à 12 :15 3 ateliers au choix :

1°- Analyse de pratiques et supervision (pour médiateurs confirmés 12 participants maximum), ***Dominique Retourné***, avocat et médiateur

2°- Discussion autour d'un cas pratique, *Jean-Luc Truelle*,

3° - Les personnalités difficiles, *Sylvie Mischo-Fleury*, Médiateure, docteure en Psychologie, Université du Luxembourg (Maximum 15 participants)

12 :15 à 13 :00

Émotion et cognition dans les conflits. L'empathie en médiation, sous l'éclairage des neurosciences, *Jean-Luc Truelle*

11 mai : De 18 :00 à 21 :00 (3h de formation)

- **18 :00-19 :00**
Inventaire des bonnes pratiques des médiations dans le monde
 - **Amérique, *Suzanne Handman*, Juge à la Cour du Québec, médiatrice**
 - **Afrique, *Alain Ducass, Myriam Bacqué***

- **19 :00-19 :30 La confidentialité de la médiation judiciaire au risque des caméras ? : Regards croisés des risques et de l'influence de l'image sur le processus de médiation, *Myriam Bacqué***
 - Film sur le conflit successoral de Zone Interdite (44 minutes)
 - Débat

- **20 :15-21 :00 Discours de Clôture, *Guy Canivet*,
Bilan du séminaire**